Info Garonne
Lettre d'information du SMEAG

# Quand la Garonne "débordante"... déborde.

**Depuis des siècles, en période de crues inondantes, les eaux du fleuve envahissent les rives de la Garonne "débordante"... la bien nommée. Aux hommes de s'adapter pour prévenir et éviter le pire.**

La Garonne n'a rien d'un long fleuve tranquille. Garonne, comme la dénomment ceux qui côtoient ses rives, est reconnue pour son caractère souvent impétueux et difficile. Son histoire est ponctuée de crues et d'inondations mémorables.

**Lire notre dossier pages 4-5**

## Été 2004 : une sécheresse exceptionnelle.

Durant l'été 2004, la Garonne amont a vu ses débits baisser de façon considérable. Ces très faibles niveaux n'avaient pas été atteints depuis des décennies.

**En pages 2-3**

## Les zones humides sont de véritables réserves biologiques.

Située sur le tronçon de la Garonne débordante, la zone humide entre Blagnac et Saint-Nicolas de la Grave constitue l'une des plus riches de France.

**En page 6**

## J-L. Molinié, représentant des pêcheurs à la ligne du bassin de Garonne.

"Notre modèle de fleuve, c'est le nôtre".

**En page 7**

N°8 Janvier 2005

info Garonne
Lettre d'information du SMEAG



# Edito

**L'humanité a-t-elle offensé les dieux en 2004 ?**

Le 26 décembre dernier, PLUTON, dieu des mondes souterrains a frappé très fort, beaucoup plus fort que d'habitude, à l'ouest de Sumatra, réveillant NEPTUNE qui aussitôt fit déferler une gigantesque vague qui ravagea toutes les rives de l'océan indien jusqu'à Madagascar et la Réunion. EOLE, ne voulant pas être en reste, souffla une tempête ravageuse de l'Irlande au fond du golfe de Finlande.

**A qui le tour en 2005 ?**

Les riverains des rivières du réseau garonnais sont-ils à l'abri de leurs débordements? Certes, le Service d'Annonce des Crues vient d'être réorganisé quelque peu et rebaptisé **Service de Prévisions des Crues**. Mais ça c'est une ébauche de protection dans le temps, pour gagner du temps dans l'organisation des secours aux riverains menacés. Mais qu'en est-il dans l'espace ?

Heureusement, pour la région Midi-Pyrénées, toutes les zones inondables ont été cartographiées au 1/25000. Huit gros atlas ont été publiés par la DIREN ; ainsi maintenant chaque commune dispose de sa carte. La population concernée peut la consulter en mairie ou sur le site Internet de la DIREN. Hiérarchisés, les risques d'inondation sont connus dans l'espace. Il appartient à chaque citoyen de s'en informer.

Mais qu'en est-il pour les secteurs aval de l'Adour, de la Garonne, du Lot, de la Dordogne... traversant la région Aquitaine ?

Souhaitons que 2005 voit l'achèvement de ce travail cartographique indispensable à la prévention des risques alors que, par imprévoyance, tant d'habitations et des lieux de travail sont situés en zone inondable.

Roger LAMBERT,
Professeur émérite Université Toulouse Mirail.

# Été 2004 : Retour sur une sécheresse exceptionnelle

**Durant l'été 2004, la Garonne amont a vu ses débits baisser de façon considérable. Ces très faibles niveaux n'avaient pas été atteints depuis des décennies. Le SMEAG a dû procéder à des opérations de soutien d'étiage(1).**

Durant l'été dernier, la Garonne amont avait triste mine. Les débits avaient considérablement baissé au point d'atteindre des niveaux mémorables. Après un régime hivernal moyen du fait de modestes crues, les débits printaniers pouvaient être qualifiés de normaux. Ils correspondaient aux moyennes observées sur la période comprise entre 1960 et 2003. Si en juillet et en août, la situation relevait de la "normale" sur Tonneins et Lamagistère, en revanche, plus en amont, à Portet-sur-Garonne, les débits constatés se sont avérés plus préoccupants. D'autant que des actions de soutien d'étiage - destinées à soutenir le débit du cours d'eau par réalimentation - avaient été effectuées. Les niveaux relevés ont alors permis de classer l'été 2004 dans la catégorie des années sèches de fréquence quinquennale. En d'autres termes, **il s'agit d'une situation que l'on a rencontré seulement six fois sur les trente quatre dernières années.**

**Débit mesuré à Saint-Gaudens et Toulouse du 25/7 au 31/10/04**

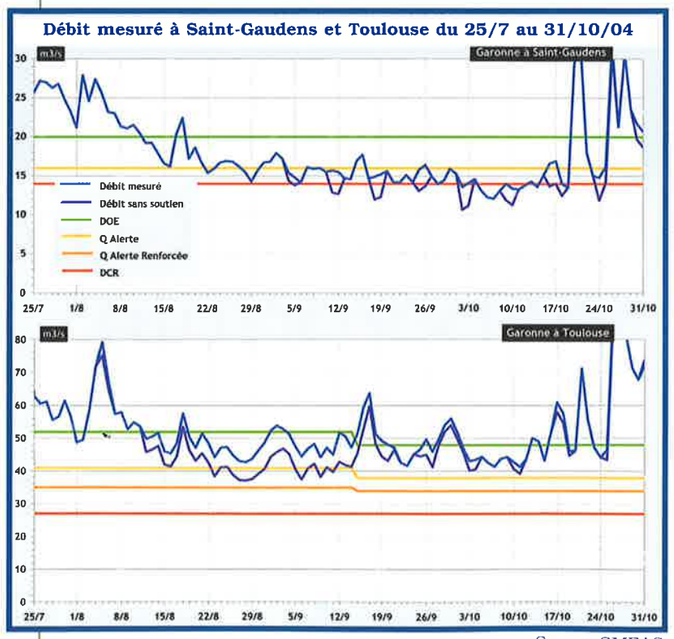


Source SMEAG

A Valentine, où le fleuve se fit aussi discret, les eaux ont atteint un niveau de fréquence plus que décennale (c'est-à-dire rarement observé, seulement trois fois sur les trente quatre dernières années).

L'automne n'a pas été plus brillant. Certes, les mois de septembre et d'octobre ont été caractérisés par un étiage peu marqué en Garonne aval (à Lamagistère et Tonneins) du fait des apports importants en provenance des bassins du Tarn et du Lot. Mais à Valentine, toujours plus en amont, les débits mesurés ont traduit l'étiage le plus grave depuis plus de 50 ans.

## Le seuil d'alerte atteint en amont

Un examen plus détaillé permet de mesurer précisément la gravité de cette "sécheresse". En 2004, les Débits d'Objectif d'Etiage(2) ont tous été atteints à la fin du mois de juillet. A Valentine, le DOE fut franchi à la mi-août avec une quinzaine de jours d'avance par rapport à une situation normale. A Tonneins et Lamagistère, ce franchissement fut sans grave conséquence, s'opérant sur une courte durée. A Portet-sur-Garonne et Valentine, la situation fut tout autre puisque les débits ont continué à descendre jusqu'à la fin octobre. Il faut aussi préciser que sur Valentine, le seuil d'alerte (soit 80% du DOE) a été franchi en seconde quinzaine du mois d'août et le seuil de crise(3) régulièrement de la fin août à la fin octobre.
Malgré l'importance du soutien d'étiage, le débit de la Garonne s'est situé en dessous des valeurs du DOE pendant 71 jours à Valentine, 56 à Portet-sur-Garonne, 19 à Verdun, 27 à Lamagistère et 5 à Tonneins. A Valentine, les débits mesurés ont été inférieurs au seuil d'alerte des "cellules sécheresse" pendant 46 jours et inférieurs au débit de crise pendant 10 jours.
Devant une telle situation, les services de l'Etat ont imposé des mesures de restriction puis incité à la vigilance vis-à-vis des activités industrielles et de l'eau potable.

(1) L'étiage correspond à la période de baisse des eaux. Pour la Garonne, cette période s'étale de la mi-juillet (après la fonte des neiges) à la mi-octobre, voire au-delà (jusqu'en hiver).

(2) Le DOE (Débits d'Objectif d'Etiage) est la valeur de débit au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique.

(3) Le débit de crise est la valeur de débit au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu aquatique.

**Campagne 2004**
**Volumes et débits affectés**

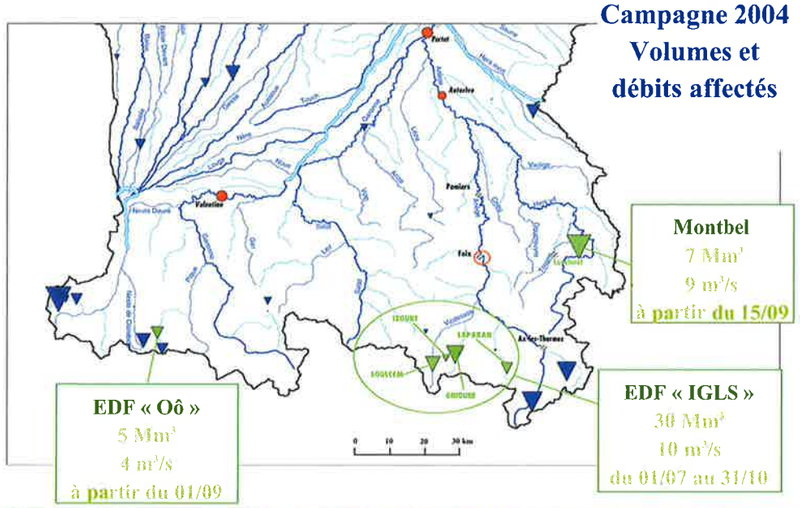


## SMEAG soutien de Garonne

*Le SMEAG assure depuis l'année 1993, à la demande de l'Etat et des collectivités territoriales, la responsabilité d'opérations de soutien d'étiage de la Garonne.*
*Ces opérations se font à partir de réserves en eau situées dans les Pyrénées ariégeoises et en Haute-Garonne, du 1er juillet au 31 octobre de chaque année. En période de sécheresse et de baisse de débits, il s'agit de réalimenter le fleuve afin de répondre aux exigences du milieu aquatique et des usagers.*
*Pour faire face à la sécheresse de l'été 2004, une importante ressource en eau a été mobilisée dans le cadre de conventions associant l'Agence de l'Eau, le Comité de Bassin, l'Etat, Electricité de France, l'Institution Interdépartementale de Montbel et le SMEAG.*
*Cette action de réalimentation s'est appuyée sur trois sources :*
*• les réserves hydroélectriques d'Izourt, de Gnioure, de Laparan et de Soulcem situées en Haute-Ariège via le Vicdessos et l'Aston (09)*
*• le lac d'Oô sur la Pique (31)*
*• le réservoir de Montbel via l'Hers (09) puis l'Ariège.*
*Les volumes disponibles étaient de 42 millions de mètres cubes dont 30 dès le 1er juillet sur l'Ariège, 5 de plus à partir du 1er septembre (lac d'Oô) et 7 à compter du 15 septembre depuis la retenue de Montbel.*
*Du 4 août au 31 octobre, 24,61 millions de mètres cubes ont été mobilisés par le SMEAG pour un coût de 1 086 286 euros. Ces volumes ont contribué à limiter les effets de la sécheresse sur l'écosystème aquatique, en particulier sur la Garonne amont, en Comminges.*

**Sans le soutien d'étiage, le seuil d'alerte (42m³/s), aurait été atteint à Portet. Quant au seuil de crise (14m³/s) il aurait été régulièrement franchi sur Valentine en septembre et en octobre.**

# Quand la Garonne "débordante"... déborde.

champ d'inondation

suite de la page une ...Le fleuve est traditionnellement "découpé" par les géographes en fonction de ses caractéristiques physiques en sept tronçons homogènes : *la Garonne montagnarde*, du Val d'Aran à Montréjeau, *la Garonne de Piémont* de Montréjeau à Carbonne, la *Garonne naturelle* de Carbonne à l'entrée de Toulouse, *la Garonne "débordante"* de Toulouse à Malause (confluence du Tarn), *la Garonne encaissée* de Malause à Port Sainte-Marie, *la Garonne endiguée* de Port Sainte-Marie à La Réole, et enfin, l*a Garonne maritime*, de La Réole au Bec d'Ambès. (Sources : *Schéma de protection contre les eaux de la Garonne, Monographie des crues de la Garonne,* SMEAG, Février 1989).

A l'exception de la traversée de Toulouse où de grands travaux de protection ont été réalisés, la Garonne "débordante" constitue - comme son nom l'indique - le grand champ d'épandage des crues de la Garonne Pyrénéenne. En période de très forts débits et profitant d'une pente faible, le fleuve déborde principalement sur la rive droite de ce secteur long de quelques 80 kilomètres. La surface inondable couvre 19 200 hectares et peut stocker près de 500 millions de mètres cubes. (Maurice Champion, *Les inondations en France du VIème siècle au XIXème siècle,* Cemagref éditions).

## Les inondations, quelle histoire !

A partir de Toulouse, les crues ont toujours été particulièrement redoutées. Et chaque siècle a connu sa catastrophe. Octobre 1435, février 1599, janvier 1627, juin 1712, avril 1770, juin 1875 (la vallée de Garonne fut alors dévastée avec un total de 500 victimes dont 200 à Toulouse), mars 1930 (crue du Tarn-Agout) et février 1952, restent à tout jamais des dates de triste mémoire. On peut distinguer trois types de crues qui expliquent d'ailleurs les différences saisonnières. Les "crues océaniques pyrénéennes", plus fréquentes en mai-juin et particulièrement violentes, correspondent à des flux d'air humide du nord-ouest qui arrosent les Pyrénées. Les "crues océaniques classiques" ont principalement lieu en hiver. Une perturbation sur la France et la présence d'un anticyclone basé sur le Sud-Ouest de la péninsule ibérique et pointé vers le Nord-Est, en constituent souvent l'origine. Les "crues méditerranéennes" proviennent quant à elles d'averses torrentielles sur les versants orientaux du Massif Central, durant les mois d'automne.

## Une nouvelle organisation de prévision des crues

Afin de réduire considérablement les effets dévastateurs des crues, le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable a décidé en 2002 de créer des Services de Prévision des Crues (SPC) destinés à remplacer les anciens Services d'Annonce des Crues (SAC). Les SPC disposent de moyens et de missions interdépartementales plus concentrés. Leur rôle consiste principalement à prévoir, alerter et informer. Par leur connaissance du terrain et des phénomènes, les SPC peuvent aussi donner des avis sur certains aménagements. Ces services s'intègrent dans un vaste schéma directeur de prévision des crues coordonné par le Préfet.

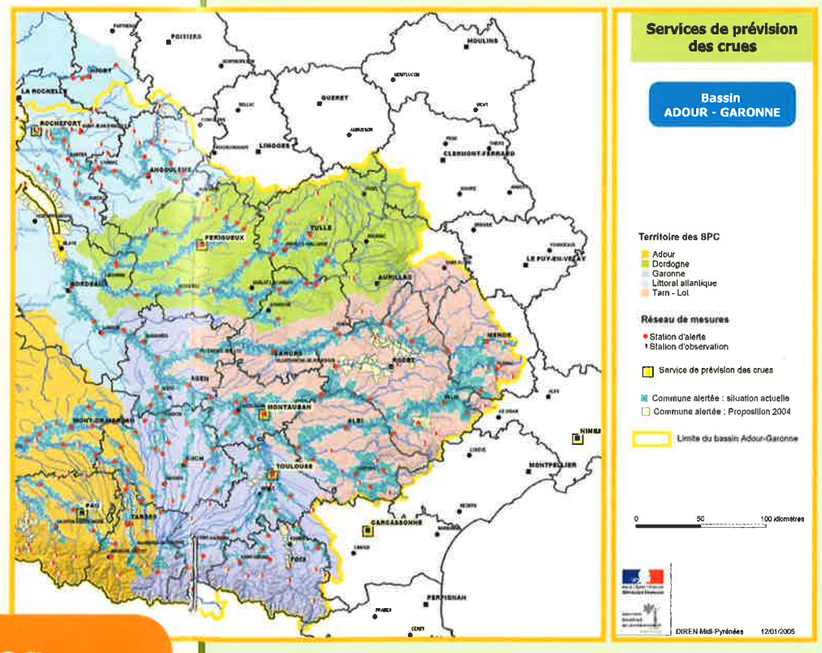


## Responsabilités : les Maires en première ligne.

***En matière de responsabilité, la loi assigne au Maire un rôle primordial. En effet, le Maire est le premier responsable du maintien local de l'ordre et de la sécurité, de la gestion de l'occupation des sols et donc de l'exposition au risque de nouvelles constructions. Il doit informer ses administrés sur l'existence des risques naturels et technologiques. Il est donc impliqué dans la prévention des risques naturels, la gestion de crise en cas de crues et d'inondations. Des cartes informatives des zones inondables sont, en principe, disponibles en Mairie.***



# Regard d'acteur

## Progresser, c'est prévoir

**Jean-Jacques Vidal, chef du service "hydrologie et prévention des risques naturels" à la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) Midi-Pyrénées, DIREN de bassin.**

*Quel est la particularité du paysage garonnais en matière de crues et d'inondations ?*

*J-J Vidal : "Midi-Pyrénées a souvent été touchée par des crues violentes de la Garonne et de ses affluents. Citons, dans le passé, le Lannemezan en 1977 et le Thoré en 1999, épisodes pyrénéen et cévenol exceptionnels comme les inondations de Toulouse en 1875 (8,32 m d'eau au pont Neuf) ou de Saint-Sulpice en 1930 (17 m aux portes de la ville).*

*Notre fleuve intempestif nous réserve, hélas, des surprises de taille. Ainsi, alors que l'élévation du débit de la Seine peut être prévue à Paris 48 heures à l'avance, un tel phénomène n'est envisageable, pour la Garonne toulousaine que dans les 6 heures précédant l'événement ! De même, sait-on que quand l'eau monte dans la capitale, de 20 centimètres par jour, elle grimpe, dans la Ville Rose, de 20 à 50 centimètres à l'heure ?*

*En pays garonnais, sans être réellement dans une configuration torrentielle, l'eau monte vite, les amplitudes de niveau sont très élevées."*

*Quels changements s'annoncent, concernant, justement, l'annonce et la prévision des crues ?*

*J-J V : "Que nous dit, à ce propos, la Loi Risques du 30 juillet 2003 ? "L'organisation de la surveillance, de la prévision, et de la transmission de l'information sur les crues est assurée par l'Etat. Un schéma directeur de prévision est arrêté pour chaque bassin par le préfet coordonnateur, pour assurer la cohérence des dispositifs que peuvent mettre en place, sous leur responsabilité et pour leurs besoins propres, les collectivités territoriales. (...) Les informations recueillies et les prévisions élaborées grâce aux dispositifs de surveillance mis en place par les collectivités territoriales sont transmises aux autorités détentrices d'un pouvoir de police." La DIREN anime la politique de prévention de l'Etat en Région notamment dans le cadre du Contrat de Plan. En hydrologie, nous contribuons à connaître le terrain (cartographie des zones inondables), à réduire la vulnérabilité des zones inondables et bien sûr à organiser les alertes.*

*Dans le cadre de sa mission de bassin, la DIREN est le service d'appui auprès du préfet coordonnateur de bassin pour engager la réorganisation de l'annonce des crues et assurer l'animation et la coordination des futurs Service de Prévision des Crues. Cette réforme est donc au cœur de notre l'actualité.*

*Que propose-t-elle ? Certains* **Services d'Annonce des Crues** *doivent cesser leurs activités en ce début 2005, les autres ont vocation à devenir* **Services de Prévision des Crues**. *Ces derniers couvrant donc des territoires beaucoup plus importants, vraisemblablement opérationnels sur tout le territoire en 2006 - 2007, expriment la volonté* **de généraliser la Prévision.** *De 10 services d'Annonce des Crues actuellement opérationnels dans le bassin Adour-Garonne, la réorganisation prévoit 5 services de Prévision. La DIREN, qui assurera la mission de SPC Garonne a notamment vocation à participer à l'élaboration de la carte de* **"vigilance nationale inondation".** *Cette carte, diffusée quotidiennement par le Service Central Hydrométéorologique et d'Appui à la Prévision des Inondations (SCHAPI), sera constituée à partir des informations fournies par les futurs Services de Prévision des Crues.*

*Il faut savoir que le fonctionnement de l'alerte est aujourd'hui basé sur un découpage en tronçons de rivières. Ce dispositif réduit l'anticipation dont pourrait bénéficier les Maires. Il est envisagé que l'alerte sur les cours d'eau surveillés par l'Etat se fasse par zones ou sous-zones correspondant au découpage de la carte de vigilance (...) L'alimentation d'un système Internet et la production de prévisions mobiliseront fortement les Services de Prévision des Crues, cela contribuant à construire les fondations d'une meilleure gestion en période de crise. Mais l'observation des phénomènes sur les territoires conduira également les Services de Prévision des Crues à rassembler de nouvelles données après chaque événement, ce retour d'expérience alimentant une base de connaissances de plus en plus utile et... utilisée. Capacité d'expertise pouvant même aller jusqu'à une participation à la prise de décision sur certains aménagements. Vous le voyez, de l'annonce à la prévision et de la prévision à la prévention, il n'y a pas qu'une réforme mais aussi l'espace d'un large travail et de l'énergie à déployer".*

***www.midi-pyrenees.environnement.gouv.fr***

Zoom

# Les zones humides : une aide précieuse contre les crues.

**Les zones humides ont des qualités inestimables. Véritables réserves biologiques, elles interviennent dans le ralentissement des crues. Les zones humides garonnaises n'échappent pas à la règle.**

Située sur le tronçon de la Garonne débordante, la zone humide entre Blagnac (Haute-Garonne) et Saint-Nicolas de la Grave (Tarn-et-Garonne) constitue l'une des plus riches de France et l'une des dernières encore préservées. Reconnue d'intérêt national depuis 1994, elle s'étire sur environ 70 km (soit 140 km de berges) offrant un paysage unique de méandres, d'îlots, de prairies inondables, de boisements alluviaux et de bras morts. Au-delà de ses qualités esthétiques et de sa capacité à maintenir l'existence d'une biodiversité importante, ce secteur est particulièrement précieux et utile en cas d'inondations.

En effet, toutes les zones humides permettent, entre autres, de ralentir l'écoulement des eaux. Elles retiennent les fortes pluies, stockent l'eau dans le sol ou la retiennent en surface des lacs et des marais... retardant ainsi les inondations possibles en aval. Malheureusement, ces milieux naturels ont été trop souvent sacrifiés au nom de l'expansion urbaine ou des activités agricoles. Des disparitions qui ont obligé les hommes à dépenser des fortunes pour construire des digues et des barrages, solutions moins écologiques et aux effets souvent critiquables.

De nombreux spécialistes ont tiré la sonnette d'alarme auprès des gouvernements du monde entier. Et certains pays comme la France ont compris l'absolue nécessité de préserver, de conserver, de gérer, voire de restaurer ces lieux désormais présentés dans la législation française comme **"des zones stratégiques pour la gestion de l'eau"**. Il faut tout de même que tous les acteurs locaux prennent conscience de l'utilité "publique" de ces secteurs trop souvent méconnus et négligés. Afin d'éviter de perdre un patrimoine naturel inestimable, le SMEAG, en collaboration avec l'Etat et l'Agence de l'Eau, a établi un programme interdépartemental d'actions coordonnées pour valoriser les zones humides garonnaises.

## Des secteurs privilégiés pour la faune et la flore

Les zones humides assurent des fonctions essentielles pour les espèces animales et végétales. Elles permettent une alimentation permanente ou périodique suivant le niveau des eaux. Elles offrent aussi de bonnes conditions pour les frais, les nidifications. De nombreux oiseaux migrateurs qui empruntent le couloir de la Garonne pour relier l'Afrique et l'Europe du Nord, y trouvent refuge.
Tout au long de l'année, prairies, forêts alluviales et bras morts abritent une flore et une faune d'une grande valeur écologique.





Portrait garonnais

# "Notre modèle de fleuve, c'est la Garonne"

**Rencontre avec Jean-Louis Molinié, président de la Fédération de Pêche du Lot-et-Garonne et de l'Union Régionale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques des Bassins de la Garonne, de l'Adour, de la Charente, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.**

"La Moyenne Garonne va déjà mieux qu'il y a 10 ans mais moins bien qu'il y a un siècle." Professeur d'histoire et géo qui se respecte, Jean-Louis Molinié fait immédiatement suivre son affirmation d'un conseil de lecture : la "bible" de la Moyenne Garonne, à savoir : *"Les Hommes et leurs travaux dans les pays de Moyenne Garonne"* par le géographe Pierre Defontaines. Daté de 1932, l'ouvrage situe le cours moyen du fleuve de Moissac à La Réole. Sur ce territoire, explique Jean-Louis Molinié, "la Garonne musarde ou s'emballe mais reste imprévisible. Son débit peut varier selon l'humeur, sur une échelle de 1 à 100. Dans cette grande plaine, émaillée de fermes aux murs de briques et de galets, la culture des fruits et des légumes a nourri la tradition d'un fleuve sujet à la crue comme à l'étiage minimum, mais toujours acteur incontournable de l'activité humaine. On s'est employé à le contraindre, on l'a beaucoup creusé, asséché... Le XIX$^{ème}$ siècle aura été celui des constructions, pour se protéger des crues décennales, et le XX$^{ème}$, celui de l'extraction de graviers. Sans oublier les pollutions contemporaines dues aux rejets des agglomérations. Autant de conséquences potentiellement négatives sur la faune subaquatique et l'activité halieutique dont le Président de la Fédération de Pêche Départementale, prenant le relais du professeur d'histoire, s'inquiète : "Il y a seulement 40 ans, les eaux de la Garonne étaient claires et il y a moins d'un siècle le Port d'Agen était actif. Aujourd'hui, la reconquête de la Moyenne Garonne par les migrateurs est difficile pour les saumons, truites de mer et mythiques esturgeons qui ont beaucoup de peine à accéder à leurs milieux de reproduction (frayères parfois détruites, bras morts effacés, zones humides en peau de chagrin). Seule l'alose, poisson de 1,5 à 3 kilos (de la famille de la sardine), se porte bien grâce à sa capacité de reproduction en milieu moins exigeant. Brêmes, sandres, gardons et ablettes se montrent aussi de plus en plus nombreux ce qui n'est pas forcément un signe de "frai aristocratique"....

La Directive Cadre européenne 2015 a pourtant vocation à améliorer la qualité de l'eau du dernier fleuve sauvage de France, suivant tous ses méandres. La Garonne déclarée "site à préserver" ne le sera effectivement qu'avec l'ensemble des communautés concernées, en cela, le SMEAG est partenaire des pêcheurs, amateurs ou professionnels mais toujours passionnés."

Histoire de Garonne

# Les terribles inondations de 1930

**Le mois de mars 1930, pour les habitants de la vallée du Tarn (à partir de Bessières) et de la Garonne aval, fut un véritable cauchemar : des inondations historiques dévastèrent la vallée de la Garonne.**

Depuis les terribles crues de 1875 (avec une montée des eaux à près de 11m75), la vallée de la Garonne n'avait pas connu pareille catastrophe. Les inondations des premiers jours de mars 1930 furent particulièrement destructrices et meurtrières. Des précipitations océaniques très abondantes associées à de fortes averses sur la Montagne noire et sur les bassins de l'Aveyron et du Lot, firent monter les eaux du Tarn, de la Garonne, de la Corrèze, du Lot et de l'Agout dans des proportions terrifiantes. Les flots coururent plus vite que les populations : on dénombra plus de 200 victimes dans la région de Montauban, d'Agen et de Moissac. Le village entier de Reyniès, près de Montauban, fut anéanti. Des dizaines de milliers d'animaux périrent noyés, plus de 3 000 maisons furent emportées ou submergées par plus de 10 mètres d'eau. Les équipements électriques, les réseaux routiers et ferroviaires ne résistèrent pas. Jusqu'aux terres de l'Entre-Deux-Mers, les inondations laissèrent derrière elles un paysage de désolation. Cette inondation demeure dans les souvenirs.

Ex voto Une barque prise dans les remous d'un moulin à nef.

# LU POUR VOUS

## La Garonne en spectacle.

*Après avoir rendu la Place de la Daurade aux promeneurs, Toulouse dévoile son projet architectural d'un théâtre de verdure au Port Viguerie. Décidément, la rive gauche des grands fleuves est souvent muse constructrice...*

La Dépêche TOULOUSE

Une passerelle et un théâtre rive gauche.

**Un grand projet pour la Garonne**

*Cette nouvelle scène se trouvera reliée par une promenade à la Prairie des Filtres d'un côté et au Jardin des Abattoirs par une passerelle longeant l'Hôpital de La Grave au dessus de la Garonne. Passerelle conçue comme l'ensemble du projet par le cabinet d'architectes toulousains Mundez-Castel-Morel, sélectionné sur concours de maîtrise d'œuvre lancé en mars 2004. Les contraintes techniques et le respect des éléments naturels ont été poussés à leur maximum : robustesse, accès handicapés, normes de sécurité renforcées et bien sûr prise en compte d'éventuelles crues du fleuve. Il reste à espérer également que des sécheresses telles que celles connues ces deux derniers étés ne gachent pas le spectacle !*

# Brèves

## Les poissons migrateurs à l'honneur.

Le 7 avril 2005, le SMEAG organise en partenariat avec la DIREN de Bassin et le COGEPOMI Garonne/Dordogne, "Une journée d'information sur les programmes de restauration des poissons migrateurs dans le bassin de la Garonne". Ce rendez-vous présentera un bilan des travaux engagés et de leurs bénéfices pour les poissons migrateurs ; il doit permettre de sensibiliser l'ensemble des acteurs sur la nécessité de poursuivre les programmes de restauration liés à la sauvegarde du patrimoine naturel inter-régional.

*Le 7 avril 2005 à Montauban, au Conseil général de Tarn-et-Garonne. Pour tout renseignement contacter Aline Chaumel au SMEAG.*

# Brèves

## L'agenda 2005 et la carte du bassin de la Garonne sont arrivés !

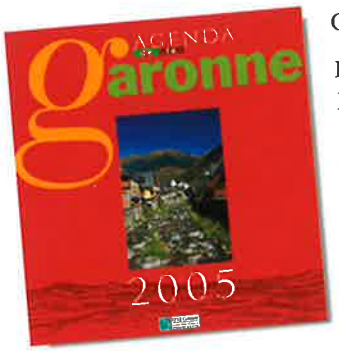


Combien sont les "pays de Garonne" ?

Innombrables, d'autant que leur contenu sont souvent plus culturels que géographiques... Au fil des siècles et au fil de l'eau, les communautés humaines ont été et sont toujours nombreuses à se définir par leur proximité avec le fleuve.

Depuis le Val d'Aran jusqu'à l'estuaire, traversant les départements de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et de la Gironde, c'est bien lui qui fait "le lien" entre tous ces petits pays.

Voici donc un territoire multiple, riche, contrasté mais toujours dépendant de "Garonne", comme on dit en éludant l'article pour mieux exprimer la familiarité. L'aménagement du territoire se trouve ici un formidable terrain d'expression, et ses enjeux sont majeurs : ils concernent l'agriculture aussi bien que l'écologie, le tourisme, ou même le développement industriel.

C'est l'une des vocations du SMEAG de rappeler que, si la Garonne suit son cours, on ne peut pas se contenter de la regarder couler ! D'où la sortie de la deuxième édition de l'Agenda Garonne, qui chaque semaine, propose une halte sur les berges. Histoire de voir, histoire d'aimer, histoire de protéger.

Une année avec la Garonne, une bonne année donc.

## Fleuve sans frontière.

Du 14 au 16 octobre 2004, s'est tenu à Saint-Gaudens le 2ème SENDA, rassemblement des élus du Comminges et de la Garonne Pyrénéenne. L'occasion de faire le point sur la coopération transfrontalière entre les différents acteurs impliqués dans cette démarche.

Jean Cambon, Président du SMEAG et Philippe Guérin, Vice-Président du Conseil régional Midi-Pyrénées

info Garonne — Trimestriel d'information du SMEAG

***Directeur de la publication :*** *Jean Cambon,*
***Membre du comité de rédaction :*** *Laurence Bawejsky, Marlène Bories, Jean-Paul Cavitte, Aline Chaumel, Marianne Ginesta, Claire Kerviel, Gilles Lorente, Bernard Leroy, Philippe Marc, Fabienne Sans -* ***Crédit photos :*** *SMEAG, Didier Taillefer, J-L Molinié.*
***Rédaction :*** *agence Conseils Médias*
***Conception et interviews :*** *Campardou Communication*
*Tél. : 05-62-72-76-00 - Fax : 05-62-72-27-84 - E-mail : smeag@wanadoo.fr - Site : www.smeag.fr - 61, rue Pierre Cazeneuve - 31200 TOULOUSE - Commission paritaire en cours. Imprimerie Fournié Toulouse.*